

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 20 MARS 2026

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 18

Procuration 1

Votants 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18h,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de RIVOIRE Marion

.....

Date de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage de la délibération : 25/03/2026

Etaient présents : MME RIVOIRE Marion, MR PARIS Benjamin, MME JEULIN-CARREY Florence, MR JAIME Emmanuel, MME MOËNNARD Charlotte, MR VERGER Guillaume, MME GLEYESSES Lucie, Mr SOS Aurélien, MME GUIBAL Laurence, MR PERQUIS Christophe, MME TONG-LEE-A-TAÏ Maeva, MR TURLAN Grégory, MR LÉRAN Jean-Philippe, MME CHANSAREL Frédérique, Mr BECAÏS Anthony, MME TRICONNET Chloé, MR DOLIN Nicolas, MME TAGLIAFERRI Claire

Ont donné procuration : MME LATGER Lucie a donné procuration à MME JEULIN-CARREY Florence

Florence JEULIN-CARREY a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération n°2026-32 Désignation du représentant auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, la CLECT

Exposé

Madame la Maire rappelle que la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Métropole est chargée d'évaluer le coût des charges transférées par les Communes à chaque transfert de compétence à la Métropole.

Suite aux nouvelles élections municipales, il convient de désigner l'élu en charge de représenter la Commune de Flourens auprès de cette instance.

Décision

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation de son représentant conformément aux dispositions prévues.

Après avoir procédé à la désignation :

- Mme Charlotte MOËNNARD est élue représentante titulaire,

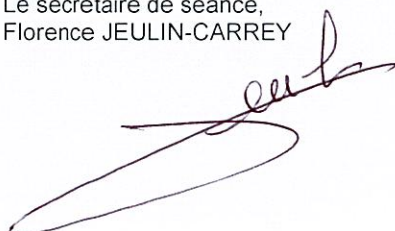
Elle déclare accepter son mandat.

19 VOIX POUR
0 ABSTENTION
0 VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 20 mars 2026

Le secrétaire de séance,
Florence JEULIN-CARREY



La Maire,
Marion RIVOIRE

